

SÉNAT

SECONDE SESSION ORDINAIRE DE 1970-1971

Annexe au procès-verbal de la séance du 23 juin 1971.

RAPPORT

FAIT

au nom de la Commission des Affaires sociales (1), sur le projet de loi, ADOPTÉ AVEC MODIFICATIONS PAR L'ASSEMBLÉE NATIONALE EN DEUXIÈME LECTURE, relatif aux rapports entre les caisses d'assurance maladie et les praticiens et auxiliaires médicaux,

Par M. Henri TERRÉ,

Sénateur.

Nota. — Ce document a été publié au *Journal officiel* du 25 juin 1971. (Compte rendu intégral de la séance du Sénat du 24 juin 1971, page 1334, 1^{re} colonne.)

(1) Cette commission est composée de : MM. Lucien Grand, président ; Léon Messaud, Marcel Lambert, Mme Marie-Hélène Cardot, vice-présidents ; MM. Hubert d'Andigné, François Levacher, Georges Marie-Anne, secrétaires ; André Aubry, Pierre Barbier, Hamadou Barkat Gourat, Jean-Pierre Blanchet, Joseph Brayard, Martial Brousse, Pierre Brun, Charles Cathala, Jean Collery, Roger Courbatère, Louis Courroy, Marcel Darou, Michel Darras, Roger Gaudon, Abel Gauthier, Jean Gravier, Louis Guillou, Marcel Guislain, Jacques Henriot, Arthur Lavy, Bernard Lemarié, Henry Loste, Jean-Baptiste Mathias, Marcel Mathy, Jacques Maury, André Méric, Paul Piales, Alfred Porci, Eugène Romaine, Charles Sinsout, Robert Soudant, Marcel Souquet, Henri Terré, René Travert, Robert Vignon, Yves Villard, Hector Viron, Raymond de Wazières.

Voir les numéros :

Assemblée Nationale (4^e législ.) : 1^{re} lecture, 1716, 1745, 1767 et in-8° 418.

2^e lecture, 1839, 1851 et in-8° 446.

Sénat : 1^{re} lecture, 275, 290 et in-8° 122 (1970-1971).

2^e lecture, 351 (1970-1971).

Sécurité sociale (généralités). — Médecins - Chirurgiens dentistes - Sages-femmes - Auxiliaires médicaux - Code de la Sécurité sociale - Code rural.